



République Française
Département de la Charente

Extrait du registre des délibérations de
la Commune de Bassac

Séance du 26 Août 2015

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- En exercice : 11

Date de la convocation : 17/08/2015

Date d'affichage : 17/08/2015

L' an **2015** et le **26 Août** à **18 heures 30 minutes** , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de **ROY Nicole Maire**

Etaient présents : Mme ROY Nicole, Maire, Mmes : HALOCHE Sylvie, MALZAT Martine, MM : BOINEAU Michel, DUMAS Hervé, FICOT Richard, GIRAUD Jacky, LAVENAT Dominique, POTVINEAU Pascal, ROBIN Sébastien, TOLLIS Eddy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BOURGEOIS Catherine à Mme ROY Nicole
Excusé(s) : MM : LAVAUD Jean-Paul, RAYNAUD Denis, SABATER Michel

A été nommé secrétaire : Mr Sébastien ROBIN

SOMMAIRE

- TRANSPORTS D'ELEVES MUTUALISES

TRANSPORTS D'ELEVES MUTUALISES

réf : 2015_23

Madame le Maire informe qu'une enquête a été menée auprès des familles par la communauté de communes de Jarnac pour connaître les besoins de transport le mercredi après les cours des écoles au centre de loisirs intercommunal situé à Jarnac.

Le Bureau et la commission communautaire ont travaillé par rapport à ces besoins et ont établi des circuits avec quatre mini-bus correspondant aux demandes des familles.

Ce service se ferait dans un cadre mutualisé entre la communauté de communes de Jarnac et les communes membres, la communauté fournissant les véhicules, et les communes les chauffeurs.

Madame le Maire donne lecture de la convention et invite le conseil municipal à en délibérer.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- * décide de l'organisation du service transport périscolaire du mercredi après les cours des écoles au centre de loisirs intercommunal dans un cadre mutualisé avec la communauté de communes de Jarnac
- * donne tout pouvoir à Madame le Maire pour la conclusion et la signature de la convention relative à ce service avec la communauté de communes de Jarnac
- * donne tout pouvoir à Madame le Maire pour modifier et adapter les transports en concertation avec Monsieur le

Président de la communauté de communes de Jarnac prévus selon les demandes des familles et les nécessités de service.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 27 /08 /2015

Le Maire

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Transport au centre de loisirs le Mercredi

En règle générale, l'employé communal sera chargé de transporter les enfants. Toutefois, il faut prévoir d'autres chauffeurs, dans l'éventualité où il serait indisponible.

Mr FICOT Richard - Mr LAVENAT Dominique et Mme ROY Nicole se portent volontaires.

Ils devront fournir leur permis de conduire à la secrétaire qui les transmettra à la CDC de Jarnac.

En principe, ce sera une semaine sur deux, car nous ferons le ramassage en commun avec Mérignac.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande.

Visite du presbytère

Le diocèse mettra fin au bail du presbytère à la date du 31 octobre 2015. Le Conseil municipal optant pour la réhabilitation du logement, madame le Maire l'invite à visiter le bien afin de déterminer les travaux à réaliser.

Dans un premier temps, il serait souhaitable d'entreprendre les travaux suivants :

- Rénovation des salles de bains (changer les douches)
- A l'étage, voir WC et réparer mur
- Rafraîchir le cellier à côté de la cuisine
- Installer une VMC
- Insuffler de la laine de verre dans les combles
- Vérifier la couverture

Réunion publique le 28 août 2015

Afin d'avertir les intéressés sur les travaux d'effacement qui auront lieu sur la RD 22 et la RD 18 à compter du 1er septembre 2015, une réunion publique aura lieu vendredi 28 août pour présenter le déroulement des travaux.

Réunions de chantier

Afin de suivre les travaux, des réunions de chantiers seront programmées tous les mardis à 10 H. La première réunion aura lieu mardi 02 septembre 2015. Les conseillers intéressés pourront y assister.

Pose d'un panneau

Suite à divers travaux réalisés dans les communes avoisinantes, les camions sont déviés sur Bassac. Cependant, plusieurs camions de gros gabarit, s'engagent dans la rue Rixendis Lorchès, et restent coincés. Plusieurs fois, il y a eu des soucis. Madame le Maire a contacté l'ADA qui préconise de mettre en place un panneau avec gabarit pour empêcher les camions de rentrer dans le village.

Problèmes de voisinage

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a d'énormes problèmes de voisinage dans la

rue Calvin dont un problème de stationnement dans cette rue au bord de la rivière.

La gendarmerie s'est déplacée. Elle propose que la commune dessine une place de parking, ce qui serait officiel et pourrait résoudre le problème. Madame le Maire sollicite l'avis du conseil municipal pour avoir leur aval.

Après discussion, le conseil municipal, à la majorité, refuse cette solution.

Constructions illicites

Une conseillère demande à Madame le Maire où en sont certaines constructions illicites.

En effet, elle précise qu'il ne faut pas confondre la déclaration faite à posteriori au service des impôts et la déclaration d'urbanisme non déclarée qui prive la commune de recette fiscale.

Madame le Maire précise qu'elle a pris contact avec certains fautifs et que ceux-ci sont en train de régulariser.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 20 H 45

Le Maire,

Nicole ROY

